



Cérémonie de remise du PRIX DE LA FONDATION POUR GENEVE 2016

Lauréate : Elisabeth Decrey Warner, Présidente et cofondatrice de l'Appel de Genève

Vendredi 6 octobre 2016 à 18h30
Victoria Hall, rue du Général-Dufour 14, 1204 Genève

DOSSIER DE PRESSE

Contact presse : Lena Guévry : lena.guevry@fondationpourgeneve.ch



SOMMAIRE

1- Communiqué de presse	2
2 - Programme complet de la cérémonie	3
3- La Lauréate 2016 : Elisabeth Decrey Warner	4
4- Interview : Elisabeth Decrey Warner et l'Appel de Genève	5-7
5- Photos de différentes actions de l'Appel de Genève	8-12
6- Irina Bokova, directrice générale de l'UNESCO	13-14
7- Interview : Irina Bokova	15
8- Intermèdes musicaux par Basel Khalil	16
9- La Fondation pour Genève en quelques mots	17-18
10- Les précédents lauréats du Prix de la Fondation pour Genève	19
11- Contacts	20

COMMUNIQUÉ

Le Conseil de la Fondation pour Genève désigne Elisabeth Decrey Warner lauréate 2016 du « Prix de la Fondation pour Genève » pour son engagement au plan international pour la protection des civils dans les conflits armés.

Le jeudi 6 octobre prochain, la Fondation décernera son Prix à la présidente et cofondatrice de L'appel de Genève, Elisabeth Decrey Warner. Physiothérapeute de formation, politicienne et active dans la lutte pour le respect des Droits de l'Homme, Elisabeth Decrey Warner est engagée depuis plus de 25 ans auprès d'ONGs oeuvrant aux côtés des réfugiés, ainsi que dans la lutte contre la torture et les mines antipersonnel. En 2000, elle cofonde l'Appel de Genève, une organisation humanitaire internationale ayant pour but d'améliorer la protection des civils pris dans les conflits armés dans les zones où des acteurs armés non-étatiques - mouvements de guérilla, insurgés, rebelles ou Etats partiellement ou non reconnus - sont actifs ou contrôlent le territoire.

Depuis 1976, le Prix de la Fondation pour Genève honore des Genevois de souche ou d'adoption ou des institutions qui participent au rayonnement de Genève en Suisse et dans le monde, dans les domaines scientifique, politique, économique, culturel ou humanitaire. Qu'il s'agisse des professeurs Denis Duboule, Jean Starobinski ou Olivier Fatio, de l'ancien secrétaire général des Nations Unies Kofi Annan, du Professeur Klaus Schwab ou de l'ancienne conseillère fédérale Ruth Dreifuss, pour ne citer qu'eux, tous ont œuvré en sorte que leurs découvertes ou leurs actions soient tournées vers l'humanité.

Au lieu de porter assistance aux civils après qu'ils soient devenus des victimes du conflit, l'Appel de Genève cherche à prévenir et à intervenir avant que ces civils ne soient gravement affectés par les violences armées. Aujourd'hui, la majeure partie des conflits armés n'oppose plus des Etats entre eux, mais plutôt un Etat contre un ou des groupes armés (rebelles, guérillas, mouvements de libération, autorités auto-proclamées). C'est vers ces groupes, aussi appelés acteurs armés non-étatiques (AANE), que l'Appel de Genève porte ses efforts de prévention. L'ONG entre en dialogue avec ces acteurs armés non-étatiques en vue d'améliorer la protection des civils dans des conflits armés, en promouvant le respect des normes internationales humanitaires et en renforçant les capacités des groupes armés à mettre ces normes en oeuvre. L'action de l'Appel de Genève se concentre sur l'interdiction des mines antipersonnel, la protection des enfants dans les conflits armés, l'interdiction de la violence sexuelle dans les conflits armés et l'élimination de la discrimination basée sur le genre.

En portant son choix de cette année sur une femme engagée dans la protection des civils dans les conflits armés, à l'heure où ceux-ci sont trop nombreux, le Conseil de la Fondation pour Genève démontre plus que tout son ancrage dans l'actualité.

L'Appel de Genève fait partie des organisations leaders au niveau mondial dans le domaine de l'engagement humanitaire à long terme des acteurs armés non-étatiques. Son approche unique, axée sur les Actes d'Engagement, un instrument novateur permettant à des acteurs armés non-étatiques de s'engager à respecter des normes humanitaires spécifiques et d'être considérés publiquement redevables de leurs engagements, a été reconnue comme un exemple efficace par le Secrétaire général des Nations Unies dans ses rapports sur la protection des civils dans les conflits armés.

La cérémonie de remise du Prix, à laquelle participent les autorités genevoises, se déroulera le jeudi 6 octobre 2016 à 18h30 au Victoria Hall. Le discours d'éloge de la lauréate sera prononcé par la directrice de l'UNESCO, Irina Bokova, également candidate à la succession du Secrétaire général des Nations Unies.

Jeudi 6 octobre 2016 à 18h30 au Victoria Hall, rue du Général-Dufour 14, 1204 Genève
Inscription : secretariat@fondationpourgeneve.ch

PROGRAMME COMPLET DE LA CÉRÉMONIE DE REMISE DU PRIX 2016 DE LA FONDATION POUR GENÈVE

18h30 à 19h30

Message de bienvenue par **Monsieur Ivan Pictet**
Président de la Fondation pour Genève



Conférence par la Lauréate Madame Elisabeth Decrey Warner
**«L'Appel de Genève : du statut d'OVNI de l'humanitaire
à une reconnaissance internationale»**



Laudatio par **Madame Irina Bokova**
Directrice générale de l'UNESCO



Message du Conseil administratif de la Ville de Genève
par **Monsieur Guillaume Barazzone**, Maire

Message du Département fédéral des affaires étrangères par
Monsieur l'Ambassadeur Valentin Zellweger,
Chef de la Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des organisations
internationales à Genève

Message du Conseil d'Etat de la République et canton de Genève
par **Monsieur François Longchamp**, Président



Remise du Prix 2016 de la Fondation pour Genève
à Madame Elisabeth Decrey Warner
Présidente et cofondatrice de l'Appel de Genève

Intermèdes musicaux
par Monsieur Basel Khalil, musicien syrien.

ELISABETH DECREY WARNER

Présidente et cofondatrice de l'Appel pour Genève



Elisabeth Decrey Warner est la présidente exécutive et cofondatrice de l'Appel de Genève/Geneva Call, organisation humanitaire qui œuvre à l'amélioration de la protection des civils dans les conflits armés.

Depuis bientôt 30 ans elle défend les Droits de l'Homme, le respect du droit humanitaire, et s'engage pour davantage de justice ainsi que dans la lutte contre un monde surarmé.

Physiothérapeute de formation, elle a également été membre du Grand Conseil de la République et Canton de Genève et en a été élue Présidente en l'an 2000.

Avec l'Appel de Genève, elle a créé un modèle de prévention novateur pour réduire les souffrances des populations prises au piège des conflits en négociant des accords humanitaires avec des groupes armés. Progressivement l'Appel de Genève s'est imposé comme une référence internationale dans le dialogue humanitaire avec de tels groupes.

Plusieurs fois reconnue pour ses engagements humanitaires, Elisabeth Decrey Warner a reçu de nombreuses reconnaissances, dont le prix pour la Paix du Land de Hessen, la Légion d'Honneur de la France et un Doctorat Honoris Causa de l'Université de Genève.

Parcours intense et varié, la famille est cependant restée son fil conducteur. De nombreux enfants et petits-enfants lui permettent d'équilibrer, avec son époux, vie engagée et vie d'amour.

5 QUESTIONS À ELISABETH DECREY WARNER

Comment avez-vous reçu l'annonce de votre nomination au Prix de la Fondation pour Genève ?

Après le premier moment d'étonnement, l'annonce d'une telle reconnaissance est bien sûr toujours extrêmement gratifiante. C'est un honneur de recevoir un tel prix, et de se retrouver parmi les prestigieux lauréats qui m'ont précédée. Je ne pouvais qu'exprimer ma gratitude au Conseil de la Fondation pour Genève de son choix. Cependant j'ai eu deux réactions immédiates: La première a consisté à demander si ce Prix pouvait être remis à l'Appel de Genève et non pas à moi-même uniquement. Il me semblait en effet que sans l'ensemble de mes collaborateurs, ce prix ne m'aurait jamais été attribué. Le deuxième, fut un flash très rapide en arrière. Le souvenir des années de lutte du début, pour faire accepter ne serait-ce que l'idée qui sous-tend l'Appel de Genève: négocier des accords humanitaires avec des chefs de groupes armés, convaincre leurs combattants de protéger et respecter les civils. Une idée qui était unanimement considérée comme irréaliste – pour ne pas dire sur-réaliste par certains - et qui aujourd'hui est citée comme un exemple d'innovation humanitaire. En quelques secondes à l'annonce de ce prix, j'ai refait ce chemin riche de leçons démontrant qu'il ne faut jamais baisser les bras.

Quel a été l'élément déclencheur pour fonder l'Appel de Genève ?

Il est né tout d'abord de refus auxquels j'ai dû faire face et qui m'ont permis d'imaginer une autre option qui se révèle aujourd'hui bien meilleure que celles qui m'avaient été refusées. Bonne leçon ! L'échec peut être un incubateur à idées formidable. L'Appel de Genève est également né d'un « vide », et la nature a horreur du vide, comme chacun le sait. Ce vide c'est l'impossibilité pour les acteurs armés non-étatiques, guérillas, mouvements rebelles, etc de signer des Conventions Internationales et leur exclusion de tout processus. Hors aujourd'hui les guerres impliquent toutes un ou plusieurs de ces groupes et leur impact sur les populations civiles peut être immense. Les exclure, les ignorer ne permettra certainement pas d'améliorer la situation. Il fallait donc trouver le moyen de leur donner la possibilité de s'engager à respecter des normes humanitaires et de signer des actes, une sorte de pendant aux Conventions Internationales. L'Acte d'Engagement de l'Appel de Genève était né, comblant ce vide. C'était en 2000, peu après la signature de la Convention d'Ottawa interdisant les mines antipersonnel. Belle convention, mais aux effets qui allaient être limités, puisque les plus grands utilisateurs de mines sont les groupes armés. Il fallait donc leur offrir la possibilité eux aussi de signer un engagement qui soit le leur, et non pas une norme imposée de l'extérieur par la communauté internationale. L'information et la sensibilisation de ces groupes devenaient essentielles pour les amener à leur décision de bannir ces armes et de signer l'Acte d'Engagement. Un chef d'un groupe nous a dit un jour, après plusieurs rencontres et négociations: « Vous avez raison. Nous avons maintenant pris conscience que nous nous battons pour un « homeland », et non pas pour une terre minée. Nous allons cesser de poser ces engins. » Et ils ont signé l'Acte d'Engagement de l'Appel de Genève. Il est important à ce stade de préciser que l'Acte d'Engagement n'est pas la fin du processus. Il faut ensuite former les combattants à cette interdiction et aux mesures à prendre, les aider à les mettre en place et enfin faire des vérifications sur le terrain pour être sûr du respect de l'engagement pris.

De quelle manière procédez-vous pour entrer en contact avec les AANE ?

Dans ce genre d'activités, il n'y a pas de recette ni de guide de marche. Il faut analyser, comprendre, sentir la situation et prendre les initiatives qui en découlent. Et surtout ne pas avoir peur d'adapter ou changer une stratégie qui s'avérerait mauvaise. L'inventivité et la flexibilité sont deux maître-mots du travail de l'Appel de

Genève. Et il faut aller sur le terrain, à leur rencontre. Dès le début, il est indispensable d'être extrêmement clair sur les objectifs de notre organisation, qu'il n'y ait aucun quiproquo ou soupçon d'activités cachées. Et enfin il faut de la patience. La confiance se construit lentement, ce d'autant plus que beaucoup de ces groupes sont totalement marginalisés et exclus. Ce n'est que lorsque les représentants d'un groupe armé seront certains que nous ne représentons pas un danger et que nous leur apportons des solutions et des propositions et non pas des contraintes ou des risques, que le travail concret pourra réellement commencer. Un jour un chef nous a dit: « Avec l'Appel de Genève c'est la première fois qu'une organisation nous approche pour nous aider à changer notre comportement et non pas pour que nous déposions nos armes et nous rendions ». Un autre a expliqué: «L'Appel de Genève est la seule organisation qui nous offre la possibilité de signer un engagement formel, c'est pourquoi nous allons le respecter, car il est NOTRE engagement.»

Que fait l'Appel de Genève quand un AANE ne veut pas signer un Acte d'Engagement ?

Tout d'abord, les raisons peuvent être multiples. Une chaîne de commandement insuffisante, la prise de conscience par les chefs qu'ils n'arriveront pas à respecter tel ou tel engagement, le fait qu'ils ne veulent pas se lier totalement à une interdiction, etc. Nous avons même eu des situations où le groupe nous a dit: « Si nous signons, le gouvernement essaiera de nous discréditer et nous accusera de ne pas respecter notre engagement. Comme le gouvernement n'autorise pas l'accès à toutes les régions où nous sommes présents, personne ne pourra constater que les accusations sont fausses. Nous ne voulons donc pas prendre le risque d'être accusés sans pouvoir défendre notre réputation ». Ce genre de situation démontre à quel point il est important que les gouvernements autorisent l'accès sur le terrain aux organisations humanitaires. Mais il est important de préciser que pour l'Appel de Genève, l'Acte d'Engagement n'est pas une fin en soi. C'est un outil, important bien sûr, mais un outil parmi d'autres. Et nous préférons qu'un commandant nous dise qu'il ne veut pas signer l'Acte d'Engagement car il ne se sent pas prêt, plutôt qu'un autre qui nous demanderait tout de suite où il doit signer et qui ensuite ne respectera pas son engagement. C'est parfois même l'Appel de Genève qui repousse une signature afin d'être sûr que le groupe est prêt. Lorsque nous rencontrons des situations où un mouvement armé ne veut pas signer, nous continuons de travailler avec eux pour trouver des mesures transitoires et progressives. Par exemple nous leur disons: « vous n'êtes pas prêts à interdire totalement les mines antipersonnel et à signer l'Acte d'Engagement ? Vous pouvez cependant déjà diminuer leur impact sur les populations civiles en marquant les zones minées afin que les populations n'y aillent pas ». Ce cas concret a permis de diminuer drastiquement le nombre d'accidents parmi les civils dans ces zones. Ou encore « vous n'êtes pas décidés à démobiliser tous les enfants en-dessous de 18 ans et à signer l'Acte d'Engagement ? Et si vous démobilisez au moins déjà toutes les filles et garçons de moins de 16 ans ». Alors même si les normes internationales maximales ne sont pas atteintes, si nous pouvons déjà faire sortir de la forêt ou de la montagne les enfants les plus jeunes, c'est déjà une victoire.

Pourquoi l'appeler «l'Appel de Genève» ? Quel est le lien avec Genève ?

Dès les premiers contacts avec certains groupes armés, nous nous sommes vite rendu compte à quel point le fait de venir de Genève, d'être une organisation basée à Genève était importante. On sous-estime certainement l'image de Genève à l'extérieur, en particulier lorsque l'on se trouve dans des situations de conflits. Genève, ville de paix, berceau de l'humanitaire, sans agenda politique. Mais aussi, Genève, ville internationale de la Suisse, un pays qui n'a pas de passé colonialiste, un pays qui ne fait partie d'aucune coalition armée intervenant dans les conflits actuels (OTAN par exemple). En venant de la Suisse ou encore mieux de Genève, nous ne sommes l'ennemi de personne. Au milieu du maquis soudanais ou des montagnes irakiennes, le nom de Genève ouvre déjà des portes, et crée tout de suite un premier sentiment de confiance. Il fallait donc que notre nom porte déjà cet esprit dans son titre. Et le mot Appel, montre à ces groupes qu'il ne s'agit pas de les forcer, mais que c'est une invitation. Il leur revient d'y répondre. D'où le nom «Appel de Genève».

Pourquoi avez-vous choisi Irinia Bokova pour votre discours d'éloge ?

Irina Bokova est une amie de longue date. C'est une femme qui est un exemple pour les femmes qui veulent s'engager. Elle a un parcours remarquable, mère de famille, politicienne, diplomate, et enfin Directrice générale d'une agence onusienne, l'UNESCO. Une femme dont les femmes peuvent être fières, car par sa carrière, son intelligence, son sens de la diplomatie, sa volonté de construire un monde dans lequel le respect des minorités et des droits de l'Homme, la culture et l'éducation, sont des piliers de la paix, elle démontre l'importance du rôle des femmes dans l'avenir de notre terre. Il n'y a plus qu'à espérer qu'elle devienne notre prochaine Secrétaire Générale des Nations Unies et que sa candidature sera retenue. Elle serait ainsi la première femme à accéder à ce poste.

Sa présence et son témoignage à cette remise du Prix de la Fondation pour Genève seront une inspiration.



Négociations humanitaires avec un groupe armé iranien



Cérémonie en Syrie de démobilisation d'enfants soldats négociée par l'Appel de Genève



Destruction de mines par un groupe armé en Birmanie après décision de ce groupe de signer l'Acte d'Engagement de l'Appel de Genève interdisant les mines antipersonnel



Entretien dans un camp d'enfants démobilisés kurdes



Négociations avec les chefs du groupe armé Moro Islamic Liberation Front aux Philippines

IRINA BOKOVA

Directrice générale de l'UNESCO



Irina Bokova assume les fonctions de Directrice générale de l'UNESCO depuis le 15 novembre 2009. Réélue pour un second mandat en octobre 2013, elle est la première femme et la première candidate de l'Europe de l'Est, à se voir élue à la tête de cette Organisation.

Amie de longue date d'Elisabeth Decrey Warner, c'est elle qui prononcera le discours de la Lauréate 2016 du Prix de la Fondation pour Genève.

En sa qualité de Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova est activement engagée dans les efforts internationaux pour faire progresser l'égalité entre les genres, l'éducation de qualité pour tous, ainsi que dans les actions contre le financement du terrorisme en luttant contre le trafic illicite des biens culturels. Ardent promoteur du combat contre le racisme et l'antisémitisme, Mme Bokova a dirigé les activités de l'UNESCO dans le domaine de la mémoire et de la sensibilisation à l'Holocauste et elle est le premier Directeur général de l'Organisation à avoir nommé un Envoyé spécial pour l'enseignement de l'Holocauste.

Elle est chef de file pour garantir une éducation de qualité pour tous et a fait de l'égalité entre les genres sa priorité personnelle pour l'Organisation. D'autres domaines d'action incluent la coopération scientifique pour le développement durable, mise en œuvre notamment à travers les systèmes d'alerte précoce pour les tsunamis ou les accords de gestion des eaux transfrontalières, et le plaidoyer mondial pour la sécurité des journalistes et la liberté d'expression.

Diplômée de l'Institut d'Etat des Relations internationales de Moscou, Irina Bokova a également suivi les cours de l'Université du Maryland (Washington) et de la John F. Kennedy School of Government (Université de Harvard). Elle rejoint dès 1977 le Ministère des Affaires étrangères de Bulgarie au Département des Nations Unies. Nommée Responsable des Affaires politiques et juridiques à la Mission permanente de la Bulgarie auprès de l'ONU à New York, elle est également Membre de la Délégation bulgare aux Conférences de l'ONU sur l'égalité des femmes à Copenhague (1980), Nairobi (1985) et Beijing (1995). Membre du Parlement bulgare (1990-1991 et 2001-2005), elle a plaidé pour l'adhésion de la Bulgarie à l'Union européenne et à l'OTAN, et elle a participé à l'élaboration de la nouvelle Constitution de la Bulgarie.

Irina Bokova a été successivement Ministre des Affaires étrangères par intérim et Coordinateur des relations de la Bulgarie avec l'Union européenne, puis Ambassadrice de Bulgarie en France, à Monaco et auprès de l'UNESCO et Représentant personnel du Président de la République de Bulgarie à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Aux postes de Secrétaire du Conseil des ministres de l'intégration européenne et ministre des Affaires étrangères par intérim, Irina Bokova a toujours milité pour l'intégration européenne. Elle est entre autres Présidente et membre fondateur de l'European Policy Forum, une organisation non gouvernementale destinée à promouvoir l'identité européenne et à encourager le dialogue pour surmonter les divisions en Europe et soutenir les valeurs du dialogue, de la diversité, de la dignité humaine, ainsi que les droits de l'homme.

Irina Bokova est Secrétaire exécutive du Comité directeur de l'Initiative mondiale pour l'éducation avant tout du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (GEFI) et co-Vice-Présidente de la Commission sur le haut débit pour le développement numérique. Irina Bokova a reçu plusieurs distinctions d'État de différents pays et le titre docteur honoris causa de nombreuses universités prestigieuses.

En plus de sa langue maternelle, Irina Bokova parle couramment anglais, français, espagnol et russe. Elle est mariée et mère de deux enfants adultes qui vivent et travaillent aux États-Unis.

3 QUESTIONS À IRINA BOKOVA

1- Quel a été votre sentiment à l'annonce du Prix de la Fondation pour Genève à Elisabeth Decrey Warner ?

C'est avec une grande joie que j'ai appris l'annonce du prix de la Fondation pour Genève à Elisabeth Decrey Warner, qui est à la fois une amie et une militante engagée au cœur des enjeux humanitaires contemporains. Ce prix prestigieux met en lumière une personne qui a mené un travail remarquable pour soutenir le « soft power » de Genève sur la scène mondiale. Je connais Elisabeth et je mesure aussi l'impact de son action sur de longues années, dans des situations parmi les plus difficiles. Elisabeth Decrey Warner est une fervente avocate des droits de l'homme et de la dignité, une ambassadrice inlassable pour la coopération et le dialogue pour la paix - ce sont les valeurs au cœur de Genève, de son histoire et de ses citoyens.

2- Quel est votre lien avec l'Appel de Genève et Elisabeth Decrey Warner ?

L'Appel de Genève est reconnu pour son travail dans des contextes de tensions à travers le monde, cherchant à construire des ponts pour le dialogue et à trouver le chemin de la réconciliation. Ce travail fait pleinement écho à la mission de l'UNESCO, pour construire les défenses de la paix dans l'esprit des hommes et des femmes, par la coopération dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture, de la communication et de l'information. Elisabeth Decrey Warner est partenaire de l'UNESCO dans un combat commun contre le nettoyage culturel, contre la destruction délibérée du patrimoine culturel et de la diversité culturelle, contre la persécution des individus et des minorités - ensemble, nous avons mobilisé la communauté internationale pour défendre le patrimoine et la diversité culturelle dans les conflits récents. L'UNESCO a signé un accord avec l'Appel de Genève en août 2015 pour faire avancer la recherche sur la façon dont les acteurs armés non-étatiques peuvent contribuer à la protection du patrimoine culturel, par exemple.

3- Comment voyez-vous le travail d'Elisabeth Decrey Warner et de l'Appel de Genève ?

Le travail de d'Elisabeth Decrey Warner et de l'Appel de Genève s'inscrivent dans une très longue tradition d'engagement humanitaire et de défense des droits de l'homme, et témoignent en même temps d'un souci d'innovation constante pour appliquer ces valeurs dans le monde actuel. Aujourd'hui que les conflits changent de forme – lorsque les civils sont en première ligne, lorsque le reniement des droits de l'homme devient une arme de guerre – nous avons besoin d'inventer de nouvelles façons d'agir, de nouvelles façons de faire progresser le dialogue et la réconciliation. Voilà le cœur du travail d'Elisabeth Decrey Warner à travers l'Appel de Genève. Son leadership est guidé par une vision passionnante, qui inspire à son tour beaucoup de femmes et d'hommes à travers le monde.

INTERMÈDES MUSICAUX par BASEL KHALIL

Musicien syrien



« À l'heure où la lutte contre le terrorisme laisse entendre qu'il faut se méfier des réfugiés qui arrivent chez nous, Basel Khalil est un bel exemple contraire. Il essaie par sa musique de rapprocher les gens. Il a beaucoup joué dans les camps fixes ou provisoires de réfugiés, pour apaiser les tensions et les désespoirs. Il utilise sa musique comme moyen d'intégration et pour rapprocher nos cultures et notre compréhension mutuelle. »

Elisabeth Decrey Warner

Basel Khalil est un musicien et compositeur syrien. Né à Damas en 1962, il quitte la Syrie en 2013 à cause de la guerre civile, laissant derrière lui une carrière musicale professionnelle. Durant trois ans, il vit entre l'Égypte et la Turquie. À Istanbul, avec d'autres syriens, il crée un groupe, Domsek, et joue de son instrument désormais dans la rue, pour manger. En 2016, il est enfin accueilli en Belgique et obtient le statut de réfugié. Il peut enfin reconstruire un avenir meilleur pour lui et sa famille.

Elisabeth Decrey Warner explique : « la présence de Basel Khalil nous rappellera ces millions de réfugiés syriens qui comme lui ont dû fuir cette guerre – en prenant parfois des risques énormes – d'un pays où l'Appel de Genève est engagé. »

LA FONDATION POUR GENÈVE

En quelques mots

La Fondation pour Genève est plus qu'une institution reconnue d'utilité publique. Elle remplit un rôle de véritable service public, avec l'ambitieuse mission de contribuer au rayonnement de Genève, comme centre de coopération internationale.

À cette fin, la Fondation pour Genève initie des études et fait des propositions quant aux choix stratégiques à adopter pour maintenir Genève dans le peloton de tête des villes internationales. Elle participe à différents comités de réflexion sur la Genève internationale, animés par les Autorités. Elle s'attache à y défendre le secteur international. Régulièrement, elle s'associe à des projets visant à faire connaître les centres d'excellence de l'arc lémanique.

Enfin de manière permanente et en étroite coordination avec les Autorités fédérales et genevoises, la Fondation facilite l'accueil des nouveaux arrivants internationaux et encourage les relations entre les communautés internationales et locales. Elle met notamment en réseau les ambassadeurs en poste à Genève, les dirigeants des organisations internationales comme des sociétés multinationales avec les représentants des différents milieux locaux. Elle est également un membre associé du Centre d'accueil - Genève internationale, dont elle soutient le développement.

La Fondation pour Genève consacre, chaque année, plus d'un million de francs suisses au rayonnement de Genève et de la région. Son action ne saurait exister sans l'aide de ses membres donateurs. Notamment FER Genève, Bordier & Cie, Lombard Odier & Cie, Mirabaud & Cie, Pictet & Cie, Richemont, Procter & Gamble, JTI, Bunge, Litasco, Maus Frères, MSC, MKS, Pilet & Renaud, Reyl & Cie ainsi que quelques généreux mécènes.

Tous ont à cœur la réputation de Genève, aussi bien en Suisse que dans le monde. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés. Leur présence, leurs nombreux engagements dans l'éducation et la culture, leurs actions caritatives sont autant d'atouts pour le rayonnement de l'arc lémanique.

Le Conseil de Fondation est composé en 2016 d'Ivan Pictet, président, Nathalie van Berchem (Fonds Junod), Jean Keller, Raymond Loretan (Club Diplomatique), François Nordmann, Florence Notter (Cercle International), Guillaume Pictet, Diane Zoelly (Réseau d'accueil) et Tatjana Darani, secrétaire générale.

AU COEUR DE L'ACTIVITÉ

- L'Observatoire de la Fondation pour Genève, observations, études, recommandations.
- Le Prix de la Fondation pour Genève, distinction honorifique décernée chaque année à une personnalité qui contribue fortement à la réputation de Genève.
- Les Partenariats de la Fondation pour Genève, actions de sensibilisation à la Genève internationale ; divers soutiens à des associations poursuivant des buts similaires ou complémentaires.

ASSOCIATIONS APPARENTÉES À LA FONDATION POUR GENÈVE

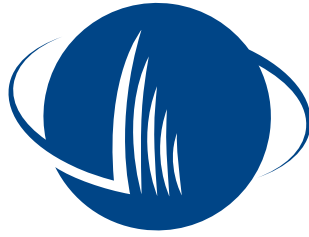
- Le Club diplomatique, lieu de rencontre des dirigeants du monde international.
Présidence : Raymond Loretan
- Le Cercle international, aire de liens d'amitiés entre communautés étrangères et genevoises.
Présidence : Florence Notter
- Le Réseau d'accueil, accueil pratique et convivial pour les nouveaux arrivants internationaux (sous la direction du Centre d'accueil - Genève internationale).
Présidence : Diane Zoelly
- La Fondation Eduki, qui propose aux enseignants et élèves du cycle d'orientation et du secondaire un programme pédagogique visant à mieux faire connaître les acteurs et le rôle de la coopération internationale à Genève.
Présidence : Martine Brunschwig Graf

AUTRES ACTIVITÉS

- Le Fonds Georges-Junod, soutien financier à des institutions qui aident les personnes âgées dans le besoin.
Présidence : Nathalie van Berchem

LES PRÉCÉDENTS LAURÉATS DU PRIX DE LA FONDATION POUR GENÈVE

- 2014 Didier Burkhalter, Président de la Confédération suisse
- 2013 Michel Bonnet, archéologue
- 2012 Ruth Dreifuss, ancienne présidente de la Confédération suisse
- 2011 Denis Duboule, professeur, spécialiste mondial de la génétique
- 2010 Jean Starobinski, docteur en médecine et en lettres, professeur et critique littéraire
- 2009 Philippe Chappuis, alias Zep, dessinateur et auteur de bandes dessinées
- 2007 Olivier Fatio, professeur, fondateur du Musée International de la Réforme
- 2006 Kofi Annan, secrétaire général de l'organisation des Nations Unies
- 2005 Michel Mayor, astrophysicien, professeur et membre de l'Observatoire de Genève
- 2004 Association pour la prévention de la torture (APT) et Organisation Mondiale contre la Torture (OMCT) en mémoire de Jean-Jacques Gautier
- 2002 Klaus Schwab, professeur, fondateur et président du World Economic Forum
- 2001 Jean-Pierre Jobin, directeur général de l'Aéroport international de Genève
- 2000 Jean Paul et Monique Barbier-Mueller, collectionneurs
- 1999 CERN (Laboratoire européen de la physique des particules)
- 1998 Rodolphe Huser, directeur général d'Orgexpo-Palexpo
- 1997 Sadako Ogata, haut commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés
- 1995 Yves Oltramare, banquier et philanthrope
- 1992 Hugues Gall, directeur général du Grand Théâtre de Genève
- 1990 Francis Blanchard, directeur général de l'Organisation International du Travail et Marie-Claire Blanchard, présidente du Comité international de solidarité aux œuvres genevoises.
- 1985 Le Concours International d'Exécution Musicale (CIEM)
- 1982 Max Petitpierre, Friedrich T. Wahlen, Willy Spühler et Pierre Graber, anciens conseillers fédéraux, chefs du Département fédéral des affaires étrangères
- 1978 Vittorio Winspeare-Giucchiardi, directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève.



Fondation pour Genève

Domaine La Pastorale
Route de Ferney 106
1202 Genève
+41 22 919 42 00
info@fondationpourgeneve.ch
www.fondationpourgeneve.ch

Contact presse
Lena Guévry
lena.guevry@fondationpourgeneve.ch

Secrétaire générale
Tatjana Darani
tatjana.darani@fondationpourgeneve.ch